



**Information sur les décisions prises par le Conseil municipal
lors de la séance du 20 mai 2025**

Lors de cette séance, le Conseil municipal a accepté la résolution suivante :

- A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal a accepté la résolution 25-01 relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2024 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau - *Proposée par le Conseil administratif.*

Lors de cette séance, le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :

- A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 25-08 relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie - *Proposée par le Conseil administratif.*
- Par 17 oui et 1 abstention, le Conseil municipal a accepté la délibération 25-09 relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport d'activité de l'exercice 2024 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive - *Proposée par le Conseil administratif.*
- A l'unanimité (19 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 25-10 relative à l'approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024 - *Proposée par le Conseil administratif.*

Le dernier jour du délai référendaire pour ces délibérations est fixé au 7 juillet 2025.

Les textes des délibérations/résolutions/motions peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage officiels de la commune ou à la Mairie.

Collonge, le 28 mai 2025